RAPPORT FINANCIER DU PREMIER TRIMESTRE 2014-2015

CBC Radio-Canada

Table des matières

Engagement de CBC/Radio-Canada en matière de transparence et de responsabilisation 2

Rapport de gestion 3
- Faits saillants financiers 4
- Faits saillants des activités 6

1. Le point sur le rendement 12
   - 1.1 Indicateurs stratégiques 12
   - 1.2 Indicateurs opérationnels 13

2. Capacité de produire des résultats 16
   - 2.1 Personnes et leadership 16
   - 2.2 Capacité des ressources 18

3. Résultats et perspectives 21
   - 3.1 Résultats 21
   - 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 27
   - 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 28

4. Présentation de l'information financière 30
   - 4.1 Normes comptables futures 30
   - 4.2 Estimations et jugements comptables importants 30
   - 4.3 Transactions entre parties liées 30

Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs 31

États financiers consolidés résumés intermédiaires 32

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires 37

Engagement de CBC/Radio-Canada en matière de transparence et de responsabilisation

En tant que radiodiffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre site web institutionnel de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

CONFORMITÉ DES RH

- Rapport sur l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* à Patrimoine canadien
- Bilan annuel sur les parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles* au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi à Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Rapport annuel sur le multiculturalisme à Citoyenneté et Immigration Canada

RAPPORTS INSTITUTIONNELS

- Rapport annuel déposé au Parlement
- Plan d'entreprise et Sommaire du Plan d'entreprise
- Rapports financiers trimestriels
- Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada
- Comptes publics du Canada
- Bulletin de rendement semestriel
- Rapports de performance environnementale
- Rapports sur la mise en oeuvre des exigences de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (deux rapports distincts), et sur la divulgation des actes répréhensibles (en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*)

RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

POLITIQUES ET PRATIQUES

- Normes et pratiques journalistiques
- Code de conduite

BULLETIN SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

DIVULGATION PROACTIVE

- Pages web sur la divulgation proactive (y compris la publication des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil et des membres de la haute direction, et des documents des réunions du Conseil)

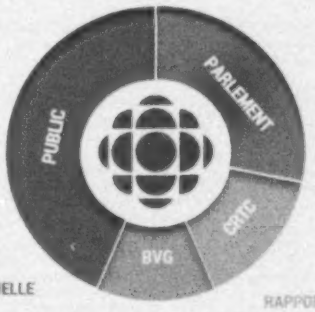

COMPARUTIONS DEVANT LES COMITÉS PARLEMENTAIRES

RAPPORTS DES OMBUDSMANS

- Le Conseil doit répondre aux rapports des ombudsmans et déposer ses réponses auprès du CRTC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (BVG)

- Vérification d'attestation annuelle du BVG

RAPPORTS AU CRTC

- Renouvellements périodiques des licences
- Rapports annuels au CRTC :
  - Couvrant chacun des services pour lesquels la Société est titulaire d'une licence (radio, télévision et services spécialisés)
  - Rapports de vérification pour toutes les stations de télévision admissibles au fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)
  - Rapports sur les activités des nouveaux médias

Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

Outre un rapport annuel, nous sommes tenus – comme la plupart des sociétés d'État canadiennes sous régime fédéral – de déposer des rapports financiers trimestriels pour les trois premiers trimestres de chaque exercice. Conformément à notre engagement de faire preuve de transparence et d'assurer une surveillance efficiente des fonds publics qui nous sont alloués, nous avons le plaisir de présenter notre rapport trimestriel pour le premier trimestre, terminé le 30 juin 2014.

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par notre auditeur.

Saisonnalité

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral; les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) disparaîtront progressivement d'ici le 31 août 2014; et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Le point sur les perspectives et les risques* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Mesure non conforme aux IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section 3.1.

Faits saillants financiers

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT POUR LE T1

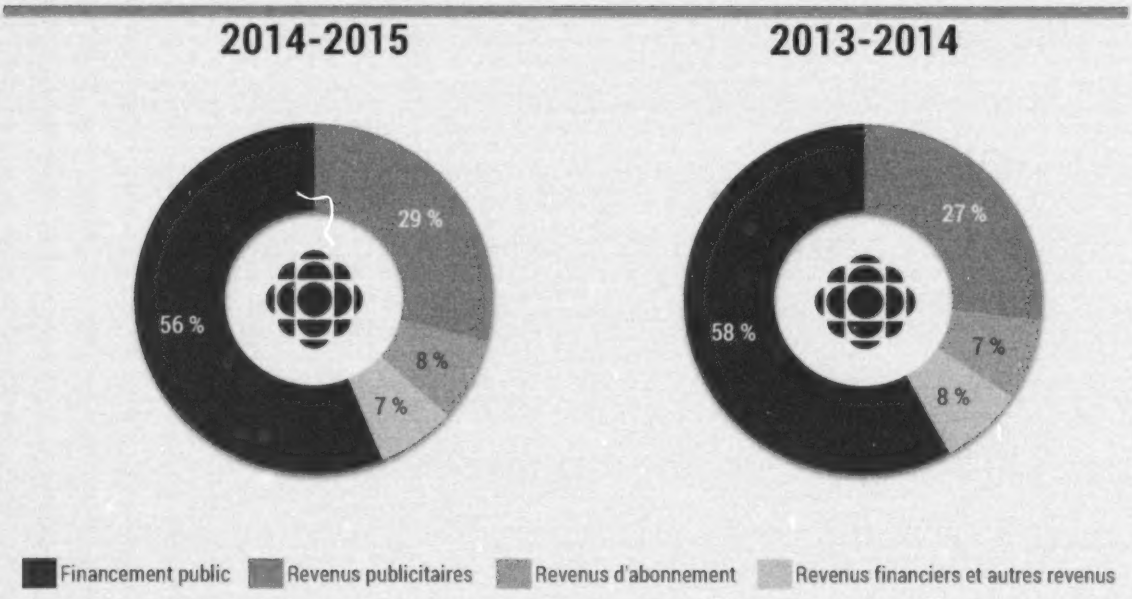

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Revenus	192 592	184 152	4,6
Dépenses	(469 521)	(467 000)	0,5
Financement public	247 755	253 982	(2,5)
Résultat avant éléments hors exploitation	(29 174)	(28 866)	1,1
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)	10,5
Résultat d'exploitation sur une base courante[1]	(7 421)	(590)	N/S

N/S = Non significatif

[1] Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section 3.1

Résultat en IFRS et résultat d'exploitation sur une base courante

Les variations observées dans le résultat net en IFRS et dans le résultat d'exploitation sur une base courante découlent principalement des facteurs suivants :

- Une augmentation de 8,4 millions de dollars (4,6 %) des revenus au cours du trimestre comparativement au premier trimestre de 2013-2014, principalement attribuable aux revenus publicitaires et aux revenus divers tirés de la diffusion, à compter de la mi-juin, de la Coupe du monde de la FIFA. Cette augmentation a été compensée en partie par la diminution des contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) en lien avec l'abolition de ce dernier le 31 août 2014;
- Une baisse de 6,2 millions de dollars (2,5 %) du financement public comptabilisé à des fins comptables ce trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en phase avec la diminution du financement reçu pour ces activités;
- Une légère hausse de 2,5 millions de dollars (0,5 %) des dépenses totales par rapport à la même période l'an dernier. Nous avons largement diminué les coûts d'exploitation permanents de 10,3 millions de dollars par rapport au trimestre de l'exercice précédent pour faire face aux réductions de financement et à d'autres défis financiers. Toutefois, cette baisse a été compensée par des charges de 23,2 millions de dollars liées au réaménagement des effectifs faisant suite au plan de réduction inscrit au budget 2014-2015. Les dépenses incluent également un dividende spécial de 10,4 millions de dollars reçu en juin 2014 pour notre participation dans Sirius XM Canada Holdings. Inc.et comptabilisé comme une réduction de nos dépenses à des fins comptables.
- Le résultat d'exploitation sur une base courante de la période reflète une perte de 7,4 millions de dollars. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation, dont le plus important est la charge de retraite sans effet sur la trésorerie comptabilisée à hauteur de 12,4 millions de dollars. La section 3.1 du présent rapport renferme plus d'informations sur le rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

Autres questions financières

En prévision de notre nouvelle stratégie

Le 10 avril dernier, CBC/Radio-Canada a annoncé son intention de procéder à des réductions budgétaires de 130 millions de dollars afin d'équilibrer son budget 2014-2015 et de procéder à des changements fondamentaux pour asseoir son avenir sur des bases solides. Les réductions envisagées appellent l'élimination de l'équivalent de 657 postes sur deux ans. Ces changements fondamentaux résultent de la transformation de l'environnement médiatique, de l'affaiblissement général du marché de la publicité à la télévision, du rendement décevant de certaines émissions de la grille de CBC Television chez le segment clé des 25-54 ans, de la fin du contrat avec la LNH, des revenus publicitaires d'ICI Musique et de CBC Radio 2 très inférieurs aux prévisions, et enfin, des diminutions de financement annoncées par le gouvernement fédéral et par les autorités réglementaires. Toutes ces réductions font suite aux pressions financières de près de 390 millions de dollars que la Société gère depuis 2009.

Faits saillants des activités

Lancement de notre nouveau plan stratégique

Le 26 juin, nous avons annoncé *Un espace pour nous tous*, une nouvelle stratégie qui modernisera le radiodiffuseur public en prévision de 2020. Elle met l'accent sur l'intensification de notre relation avec les Canadiens grâce à notre contenu et à nos méthodes de distribution, et prévoit des initiatives nécessaires à l'atteinte d'une santé financière durable.

Ce nouveau plan mise sur les succès de la stratégie *2015 : Partout, Pour tous*, que nous continuerons d'utiliser pour mesurer nos progrès jusqu'à ce que les paramètres d'évaluation pour *Un espace pour nous tous* soient au point. *Un espace pour nous tous* décrit la volonté de CBC/Radio-Canada de :

- Renforcer notre relation avec les Canadiens en offrant du contenu et des services pertinents et typiquement canadiens, au moyen de méthodes de distribution modernes et en privilégiant les services numériques et mobiles;
- Préserver notre présence géographique pour être encore plus locale, mais à un coût réduit;
- Réduire de manière importante le recours à des productions internes, à l'exclusion de l'information, des affaires publiques et de la radio, et ainsi continuer de promouvoir du contenu de divertissement acquis ou commandé auprès de créateurs canadiens indépendants;
- Diminuer son empreinte technologique et continuer de réduire son actif immobilier partout au pays en concentrant ses efforts et ses ressources sur le contenu plutôt que sur l'infrastructure;
- Devenir une entreprise agile et souple, possédant les outils, les ressources et les effectifs appropriés pour réaliser sa stratégie;
- Développer des moyens durables de gérer notre santé financière afin de pouvoir investir dans l'avenir dans le contexte de l'évolution des conditions du marché et des habitudes des auditoires.

Au final, la stratégie vise à mieux positionner le radiodiffuseur public pour répondre aux changements fondamentaux qui transforment le paysage médiatique, et, par conséquent, à déterminer la façon dont il crée des liens avec les Canadiens. Afin de mesurer avec plus de précision le succès, la Société a établi deux cibles clés :

- D'ici 2020, le radiodiffuseur public aura doublé sa portée numérique. Dix-huit millions de Canadiens, soit une personne sur deux, utiliseront les services numériques de CBC/Radio-Canada chaque mois;
- D'ici 2020, trois Canadiens sondés sur quatre répondront que Radio-Canada ou CBC est très importante pour eux personnellement. Dans un sondage national avec un échantillon représentatif, 75 % des répondants attribueront 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 à la question : « Est-ce que Radio-Canada ou CBC est importante pour vous personnellement? ».

Réalisation de notre plan stratégique actuel

Nous continuons d'accomplir notre mandat en suivant notre plan stratégique quinquennal *2015 : Partout, Pour tous*. Au cours du premier trimestre, nous avons poursuivi des initiatives qui appuient les trois axes stratégiques de ce plan :

- Plus distinctive : programmation réseau et espaces publics nationaux;
- Plus régionale : présence régionale et espaces communautaires;
- Plus numérique : nouvelles plateformes et nouveaux espaces numériques.

Plus distinctive

Nous continuons à remplir notre mandat d'offrir à nos auditoires du contenu canadien captivant et diversifié.

ICI Radio-Canada Télé a proposé deux nouveaux rendez-vous ce printemps, la comédie romantique *Toi et moi* et l'émission *Viens-tu faire un tour?* Notons également le retour de trois émissions diffusées aux heures de grande écoute : *Dans l'œil du dragon*, *Les chefs! La revanche* et *Pénélope McQuade*. De son côté, CBC Television a ajouté à sa grille de période de grande écoute l'émission originale *Secrets & Lies*, une minisérie australienne en six épisodes.

Encore une fois, les séries éliminatoires de la Coupe Stanley de la LNH ont été un grand succès à l'antenne de CBC Television : 26,9 millions de Canadiens (78 % de la population) y ont regardé *Hockey Night in Canada*. L'auditoire de la finale est demeuré nombreux, en baisse d'un point de pourcentage seulement depuis l'année dernière. Le match le plus populaire des séries éliminatoires a été le septième de la série entre Montréal et Boston, regardé par 4,6 millions de téléspectateurs[1].

ICI Radio-Canada Première s'est mise en mode été avec la nouvelle émission *La nature selon Boucar*, enregistrée dans un lieu public en plein cœur de Montréal, qui propose une réflexion humoristique sur la nature et les comportements humains. La programmation estivale de CBC Radio One comprenait les émissions *Grownups Read Things They Wrote as Kids*, *The Bugle and the Passing Bell*, *Live Through This* et *What a Waste*.

CBC/Radio-Canada a présenté de grands événements multiplateformes et rassembleurs. Ainsi, du 12 juin au 13 juillet, CBC/Radio-Canada a été le diffuseur officiel au Canada de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, l'événement sportif le plus populaire de la planète après les Jeux olympiques. Grâce à une couverture multiplateforme et à des partenariats fructueux avec Sportsnet et TVA Sports, les 64 matchs ont été diffusés en ligne, en direct et sur demande, sur des sites web et des applications mobiles, de même qu'à la télévision. Au total, 30,8 millions de Canadiens (près de 89 % de la population)[2] ont regardé le championnat, principalement en français ou en anglais, sur les plateformes de CBC/Radio-Canada et de ses partenaires diffuseurs, à la télévision télés ou en direct en ligne.

Du côté des plateformes numériques, 6,6 millions de Canadiens (près d'un quart de la population) ont bénéficié du contenu vidéo diffusé en direct[2] et les applications mobiles de CBC/Radio-Canada ont été téléchargées 1,3 million de fois[3].

---

[1] Source : Numeris (Sondages BBM), personnes âgées de deux ans et plus.

[2] Source : Numeris (Sondages BBM).

[3] Sources : Apple et Google.

CBC/Radio-Canada a marqué le 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale et le 70e anniversaire du débarquement de Normandie avec une vaste couverture multiplateforme. Radio-Canada a poursuivi sa longue tradition de séries documentaires à grand déploiement, à la radio et à la télévision, en misant davantage sur le web. Par exemple, ICI.Radio-Canada.ca/1418, qui accompagnait la série documentaire radio *14-18 : La Grande Guerre des Canadiens*, donne accès à des photos et à des documents inédits fournis par des familles et des collectionneurs. Le 5 juin, CBC News Network a proposé une programmation en direct pour souligner les 70 ans du débarquement de Normandie, puis, le 6 juin, CBC Television et CBC News Network ont diffusé une cérémonie spéciale depuis la Normandie, en France. Ensemble, les deux réseaux ont attiré près de 2,4 millions de Canadiens[4]. Durant la période de pointe, près de 10 % des visiteurs du site cbcnews.ca ont consulté du contenu lié au débarquement, notamment des reportages, des vidéos et des pages interactives[5].

De nouveau ce trimestre, CBC/Radio-Canada a participé à des événements culturels et contribué à la vie des communautés de partout au Canada. Du 8 avril au 26 mai, Radio-Canada assurait la présentation, avec TV5, de la Tournée du cinéma québécois au Canada dans les communautés francophones du pays. En outre, du 30 avril au 3 mai, dans le cadre du festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu, ICI Radio-Canada Première et CBC Radio One ont invité les festivaliers à assister à la Série littéraire Radio-Canada/CBC Blue Literary Series, une série de rencontres et d'événements animés par des personnalités d'antenne du radiodiffuseur public.

Plus régionale

Les équipes régionales de CBC/Radio-Canada continuent de couvrir les événements locaux qui ont une résonnance nationale et internationale.

Afin de souligner le 100e anniversaire du naufrage de l'*Empress of Ireland* près de Rimouski, au Québec – une des plus grandes tragédies navales du XXe siècle – les équipes régionales de Radio-Canada ont créé un site web unique retraçant la chronologie des événements (ICI.Radio-Canada.ca/empress), en plus d'offrir une couverture approfondie à la radio et à la télévision.

Durant les élections provinciales au Québec et en Ontario, les stations régionales de CBC/Radio-Canada ont assuré une couverture complète, novatrice et multiplateforme des candidats et des enjeux locaux, répondant aux besoins et aux intérêts des citoyens. Les soirs du vote – le 7 avril au Québec et le 12 juin en Ontario – CBC/Radio-Canada a déployé sur ses sites web et applications mobiles une variété de contenus numériques, permettant ainsi aux internautes de profiter pleinement de l'expérience électorale, notamment grâce à la personnalisation de l'interface et aux cartes interactives des résultats.

Au cours de la journée électorale au Québec, ICI Radio-Canada.ca a enregistré l'achalandage le plus important de son histoire avec près de 1,2 million de visites, dont 34 % depuis une tablette ou un appareil mobile[6]. Le 12 juin, la couverture des élections en Ontario sur cbcnews.ca a généré 16,6 millions de pages vues au total; nous avons couvert l'événement sur toutes les plateformes, notamment sur nos sites web et nos applications[7]. En outre, la populaire Boussole électorale de CBC/Radio-Canada, qui permettait aux internautes de comparer leurs priorités avec celles des partis, a été utilisée 480 000 fois durant les élections québécoises, et près de 260 000 fois durant les élections ontariennes[8].

---

4 Source : Numeris (Sondages BBM).

5 Source : Adobe Omniture SiteCatalyst.

6 Source : Adobe Omniture SiteCatalyst.

7 Source : Adobe Omniture SiteCatalyst.

8 Sources : CBC.ca et ICI Radio-Canada.ca.

Entre 20 h 30 et minuit, le quart des Ontariens (près de 3,5 millions de personnes) ont suivi le dépouillement des votes sur les ondes de CBC Television ou de CBC News Network, qui ont ainsi attiré plus de téléspectateurs que tous les autres réseaux[9].

Le 27 mai, Radio-Canada a produit son tout premier débat en français dans le cadre d'élections ontariennes. Pour ce faire, la station de Toronto a travaillé en collaboration avec celle d'Ottawa-Gatineau et en partenariat avec TFO, la télévision éducative francophone de l'Ontario. Une autre première : ce débat a été diffusé sur toutes les plateformes de Radio-Canada, ainsi qu'à l'antenne des radios communautaires et de la chaîne de télévision parlementaire de l'Ontario.

En juin, l'équipe locale de Radio-Canada a assuré une couverture multiplateforme de la tragédie de Moncton, qui a été suivie partout au pays. Le 10 juin, CBC/Radio-Canada a diffusé depuis Moncton les funérailles des trois officiers, auxquelles ont assisté près de 3 000 policiers, entre autres.

Sur la scène culturelle, le 5 juin, *Q with Jian Ghomeshi* a présenté l'émission spéciale *Q Live at Luminato*, en direct du festival au Winter Garden Theatre, à Toronto. Jian était en compagnie de l'auteur-compositeur-interprète Rufus Wainwright, de l'actrice Isabella Rossellini, du groupe de musique A Tribe Called Red et de l'auteur-interprète Justin Rutledge.

Plus numérique

Nous continuons d'accroître notre présence numérique. Radio-Canada a peaufiné et bonifié la nouvelle interface web ICI Tou.tv et son forfait EXTRA (gratuit pour les abonnés de Rogers et de TELUS), lancés à la fin mars 2014 et permettant aux utilisateurs de regarder des films et séries en ligne.

Le 14 avril dernier, ICI Radio-Canada.ca a mis en ligne une nouvelle page régionale pour l'agglomération montréalaise, qui présente de manière intégrée l'ensemble des actualités de Montréal, de Laval, de la Rive-Nord et de la Rive-Sud. Le contenu produit à l'origine de 2011 à 2013 pour les plateformes Rive-Nord et Rive-Sud, véritables laboratoires favorisant les nouvelles techniques journalistiques, fera partie intégrante de cette nouvelle page.

Au cours de la saison printemps-été 2014, ICI ARTV a fait place à une nouvelle programmation destinée aux mordus de bandes dessinées (*BD QC*), d'art public et urbain (*Rendez-vous*, *Streetosphère*) et d'architecture écologique (*Casa Nova*), tout en continuant d'intégrer à sa grille des séries de fiction internationales à succès (*Les prisonniers*, *Le pont*). ICI EXPLORA a attiré encore plus de passionnés de science et de nature en proposant un débrouillage d'un mois (du 15 mai au 15 juin) qui a permis aux téléspectateurs de découvrir bon nombre de ses 40 nouveautés proposées, y compris les deuxièmes saisons de *N'ajustez pas votre cerveau*, *Stan Lee et les super-humains* et *Pêche à haut risque*, de nouvelles séries comme *Autopsie animale*, *Bienvenue chez les paresseux* et *Médecines d'ailleurs*, et une programmation spéciale commémorant le 70e anniversaire du débarquement de Normandie.

Depuis le 2 juin, la chaîne de radio Espace musique et le site web Espace.mu sont reconnus sous un même nom : ICI Musique. Cette nouvelle plateforme numérique (ici.musique.ca) simplifiée, au contenu remanié, comprend une version mobile pour tablettes et téléphones intelligents. Pour faire face aux pressions financières, Radio-Canada a mis fin, le 20 juin, aux émissions régionales diffusées à la radio d'ICI Musique entre 8 h 30 et midi. Elles ont été remplacées par l'émission de Montréal, transmise à l'échelle nationale.

---

[9] Source : Numeris (Sondages BBM).

Le deuxième festival annuel cbcmusic.ca s'est tenu le 14 juin au Deer Lake Park, à Burnaby, en Colombie-Britannique. L'événement a pour objectif de permettre aux amateurs de musique d'écouter la musique et d'assister à des concerts des plus grands artistes d'ici et d'ailleurs. Fort du succès de son édition inaugurale de l'an dernier, présentée sur la scène Echo Beach de Toronto, le festival a rassemblé cette année certains des artistes canadiens les plus en vue, dont Tegan and Sara, Spoon, Arkells, Hannah Georgas, Chad VanGaalen, Wake Owl, Belle Game et Crystal Shawanda.

À l'occasion du concours Searchlight de cbcmusic.ca, des milliers d'artistes ont soumis des pièces originales, et plus de 1,1 million de personnes ont voté. En avril 2014, 514 000 visiteurs uniques – un sommet historique – se sont rendus sur le site de cbcmusic.ca, une hausse de 36 points de pourcentage par rapport aux 377 000 visiteurs du mois de mars, hausse attribuée aux votes dans le cadre de Searchlight.

Autres questions liées aux activités

Le 5 mai, le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, a donné une allocution devant le Cercle canadien de Montréal. Il a alors affirmé que le système de la radiodiffusion ne fonctionnait plus, et il a appelé la population à amorcer une discussion nationale sur la radiodiffusion publique, le mandat de la Société, le modèle de financement de tous les joueurs de l'écosystème médiatique canadien – y compris CBC/Radio-Canada – et l'évolution constante de l'environnement de la radiodiffusion, le tout en tenant compte des faits.

Les Canadiens étaient invités à prendre part à cette conversation à la page CBC.Radio-Canada.ca/futur. Nous avons reçu plus de 33 000 réponses provenant de partout au pays. Les résultats, dont un sommaire a été affiché sur le site institutionnel de CBC/Radio-Canada, témoignent d'un échange passionnant sur l'orientation future du radiodiffuseur public, qui a nourri nos réflexions entourant notre nouveau plan stratégique quinquennal, *Un espace pour nous tous*.

En octobre 2013, le CRTC a lancé l'initiative Parlons télé afin de convier les Canadiens à exprimer leur point de vue sur les émissions offertes à la télévision et sur la façon dont ils reçoivent la programmation, et à répondre à un questionnaire interactif. Dans son avis de consultation, le CRTC a suggéré des changements importants à apporter au système de télévision, basés sur les commentaires reçus. La prochaine étape sera la tenue d'une audience publique à Gatineau, dans la région de la capitale nationale, à compter du 8 septembre 2014, à laquelle participera activement CBC/Radio-Canada. Pour en savoir plus sur les commentaires que nous avons soumis en vue de cette audience, veuillez consulter la section 3.3 *Le point sur les perspectives et les risques*.

Depuis le 10 mai, la Toronto Society of Architects inclut le Centre de radiodiffusion de Toronto dans son circuit des immeubles importants de Toronto. Conçu par Phillip Johnson, celui-ci fait maintenant officiellement partie du patrimoine architectural de Toronto, à l'instar des réalisations de sommités comme Mies Van der Rohe, Daniel Liebeskind, Frank Gehry et Arthur Erickson.

Perspectives

Au cours du prochain trimestre, CBC et Radio-Canada lanceront leurs programmations d'automne, qui interpelleront et divertiront les téléspectateurs, les auditeurs et les internautes des quatre coins du pays. La Société couvrira plusieurs événements importants, à commencer par les Jeux du Commonwealth – tous les jours, elle diffusera les épreuves en direct, ainsi qu'une émission présentant les meilleures performances de la journée. Plus tard dans l'été, CBC Television diffusera tous les matchs disputés par Équipe Canada à la Coupe du monde U-20 de la FIFA, Canada, et présentera en exclusivité le match pour la troisième place et la finale. Dans le cadre d'un partenariat avec Sportsnet, CBC Television diffusera également les quarts de finale et les demi-finales. Par ailleurs, CBC assurera une couverture télévisée et en ligne des demi-finales et des finales hommes et femmes de la Coupe Rogers.

Sur le plan historique, CBC/Radio-Canada offrira une couverture multiplateforme et ciblée des événements organisés pour préparer et marquer le 150e anniversaire de la Conférence de Charlottetown qui, en 1864, a contribué à préparer le terrain pour la constitution de la Confédération.

1. Le point sur le rendement

Comme nous l'expliquons ci-dessous, nos indicateurs de rendement clés (IRC) sont de deux ordres :

Les *indicateurs stratégiques* intègrent les résultats des sondages réalisés pour mesurer notre efficacité à nous acquitter de notre mandat et le degré d'adéquation entre notre programmation et nos principes directeurs. Ils tiennent également compte de la part de contenu canadien dans nos émissions télévisées.

Les *indicateurs opérationnels* prennent en considération la part d'auditoire, le nombre de visiteurs sur nos sites web, le nombre d'abonnés à nos services et les revenus réalisés par les Services français et les Services anglais.

Le Rapport annuel 2013-2014 renferme de plus amples renseignements.

1.1 Indicateurs stratégiques

Évaluation de nos succès à l'égard de *2015 : Partout, Pour tous*

Un des piliers de la *Stratégie 2015* était l'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer notre rendement. Nous avons créé un bulletin de rendement qui nous permet d'établir dans quelle mesure nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, et notre programmation adhère aux principes directeurs de notre plan.

Deux fois par an, en janvier et en juin, nous présentons ce bulletin de rendement à notre Conseil d'administration. Nous publions une version condensée du bulletin remis au Conseil sur le site web institutionnel de la Société.

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la *Stratégie 2015*, nous avons mis au point des IRC propres aux Services français et aux Services anglais. Ces indicateurs servent à mesurer, de façon générale, le succès de chacune des composantes médias, en tenant compte de l'étendue de ses activités. Ils sont tirés des plans de gestion préparés par les composantes médias et reflètent les points de comparaison et les tendances en matière de rendement.

Les indicateurs propres aux chaînes spécialisées, aux nouvelles plateformes et aux revenus sont évalués à compter du début de l'exercice financier; les résultats du premier trimestre 2014-2015 se trouvent à la section 1.2 du présent rapport.

Les cibles annuelles pour 2014-2015 correspondant à ces indicateurs de rendement sont également indiquées, à côté des résultats de l'exercice précédent.

Mesure du contenu canadien

Le CRTC établit les attentes en matière de contenu canadien pour la télévision en général et fixe les conditions de licence pour ICI Radio-Canada Télé et CBC Television[10]. Pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, un minimum de 80 % du contenu diffusé doit être canadien. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1er septembre au 31 août. Le tableau ci-dessous donne les résultats à ce jour pour l'année de radiodiffusion en cours et ceux de l'année précédente complète. Au cours de ces deux périodes, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television ont dépassé les attentes du CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute. L'un des principaux objectifs de la *Stratégie 2015* est justement d'accroître l'offre de programmation canadienne.

Contenu canadien		Attentes annuelles-réglementation[1] / Conditions de licences[2]	Résultats 1er sept. 2013 au 30 juin 2014	Résultats 1er sept. 2012 au 31 août 2013
ICI Radio-Canada Télé				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	90 %	84 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	91 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	94 %	93 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	90 %	86 %

[1] Durant l'année de radiodiffusion 2012-2013, la teneur en contenu canadien constituait une "attente".

[2] À compter de l'année de radiodiffusion 2013-2014, la teneur en contenu canadien constituait une "condition de licence". Pour plus d'informations, voir la décision de radiodiffusion CRTC 2013-253.

1.2 Indicateurs opérationnels

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la *Stratégie 2015* (voir la section 1.1 plus haut), nous avons mis au point des indicateurs de rendement clés (IRC) pour nos services.

Comme ces indicateurs sont des outils indispensables pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs stratégiques et de nos plans opérationnels, ils sont revus chaque année dans le cadre des plans de gestion des composantes médias.

Les indicateurs opérationnels tiennent compte de la part d'auditoire, du nombre de visiteurs sur nos sites web, du nombre d'abonnés à nos services et des revenus réalisés.

Le présent rapport comprend une liste partielle des IRC, car la majorité des principaux indicateurs sont évalués à partir de septembre. Comme ces données ne sont pas disponibles avant l'automne pour CBC Television, CBC Radio, ICI Radio-Canada Télé, ICI Radio-Canada Première et ICI Musique, elles seront présentées dans le rapport du troisième trimestre.

---

[10] Les conditions concernant la teneur en contenu canadien à respecter qui ont été imposées à nos services de télévision, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television, lors du renouvellement des licences en mai 2013 sont entrées en vigueur le 1er septembre 2013. Avant l'année de radiodiffusion 2013-2014, les pourcentages établis ne constituaient que des attentes.

Services français

Globalement, les résultats à ce jour en matière de rendement correspondent aux attentes pour l'exercice complet. Selon nos résultats à ce jour, nous devrions dépasser la cible annuelle pour les abonnements à ICI EXPLORA. Nous sommes également en bonne voie d'atteindre la cible annuelle pour les revenus autogénérés totaux, grâce à des revenus additionnels attribuables à la croissance observée dans les services offerts aux producteurs indépendants et dans les abonnements aux chaînes spécialisées. Ces tendances compenseront en partie le ralentissement persistant du marché publicitaire.

D'autres mises à jour seront fournies dans les prochains rapports financiers trimestriels.

	Cibles annuelles 2014-2015	1er avril au 30 juin 2014	Résultats annuels 2013-2014	1er avril au 30 juin 2013
Télévision				
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA				
Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars[1]	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,4 %
Service régional				
Pages web régionales				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars[2]	0,592 million	0,586 million	0,660 million	0,701 million
Sites web				
ICI Radio-Canada.ca, ICI Tou.tv, ICI Musique, RCInet.ca, ICI.ARTV.ca et ICI.Exploratv.ca				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars[2]	1,8 million	1,9 million[2]	2,0 millions	2,0 millions
Chaînes de télévision spécialisées[3]				
ICI RDI				
Abonnés	11,1 millions	11,2 millions	11,1 millions	11,2 millions
ICI ARTV				
Abonnés	2,0 millions	2,0 millions	2,0 millions	2,0 millions
ICI EXPLORA				
Abonnés	0,5 million	0,5 million	0,5 million	0,3 million
Revenus[4]				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	246,1 millions $	60,3 millions $	243,3 millions $	61,0 millions $

[1] Source : Numeris (Sondages BBM), audimètres portables (PPM), francophones au Québec (chaînes spécialisées : francophones au Québec abonnés à la chaîne sur le câble), personnes âgées de 2 ans et plus.

[2] Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus. Nous avons noté un écart entre nos données et celles de comScore pour la période allant de janvier à avril 2014 qui donne lieu de croire que l'utilisation d'ICI Radio-Canada.ca pourrait avoir été sous-estimée. Qui plus est, comScore a modifié sa méthodologie en mai 2014. Par conséquent, nous avons inclus, dans le tableau ci-dessus, seulement les résultats du mois d'avril pour le premier trimestre. Au cours des prochains mois, nous évaluerons les répercussions des changements apportés à la méthodologie de comScore, et nous ferons le point sur cette question dans nos prochains rapports trimestriels.

[3] Au 30 juin 2014.

[4] Les revenus de la chaîne ICI ARTV sont intégrés à 100 % même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 85 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce fonds d'ici le 31 août 2014. Résultats au 30 juin 2014.

Services anglais

Durant le premier trimestre, le site CBC.ca a attiré un nombre de visiteurs uniques supérieur à la cible établie, et légèrement plus élevé qu'au cours de la même période l'an dernier. Ces résultats s'expliquent en partie par une actualité riche en événements, comme la Coupe du monde de la FIFA, la tragédie de Moncton et les élections provinciales en Ontario. Le nombre de visiteurs uniques à l'échelle régionale a également surpassé l'objectif fixé.

Les autres indicateurs suivent une tendance conforme aux cibles.

Une mise à jour de tous les IRC sera présentée dans les prochains rapports trimestriels.

	Cibles annuelles 2014-2015	1er avril au 30 juin 2014	Résultats annuels 2013-2014	1er avril au 30 juin 2013
Télévision				
CBC News Network				
Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars[1]	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %
Service régional				
Pages d'accueil régionales[2]				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars	S/O	S/O	0,941 million	0,996 million
Contenu régional				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars	3,7 millions	4,0 millions	N/D	N/D
Site web				
CBC.ca				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars[3]	7,0 millions	7,5 millions	7,1 millions	7,4 millions
Chaînes de télévision spécialisées				
CBC News Network				
Abonnés	11,2 millions	11,4 millions	11,3 millions	11,3 millions
documentary				
Abonnés	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions
Revenus[4]				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	298 millions $	123 millions $	390 millions $	114 millions $

S/O sans objet / N/D non disponible

[1] Source : Numeris (Sondages BBM), audimètres portables (PPM), personnes âgées de deux ans et plus, CBC News Network, exercice 2014-2015 jusqu'à présent, semaines 32 à 44 pour l'année de diffusion 2013-2014.

[2] À compter de cette année, cet indicateur est mesuré en fonction du nombre mensuel moyen de visiteurs uniques pour tout le contenu régional et non plus simplement pour les pages d'accueil régionales (pages de destination). Compte tenu de l'évolution du comportement de l'auditoire, qui accède maintenant au contenu par recherche directe ou par liens dans les médias sociaux, il n'est plus justifié d'utiliser la page d'accueil comme page de destination pour mesurer l'auditoire. Cette nouvelle mesure sera donc mieux adaptée aux tendances observées parmi l'auditoire.

[3] Source: comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

[4] Les revenus de la chaîne *documentary* sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce fond d'ici le 31 août 2014.

2. Capacité de produire des résultats

2.1 Personnes et leadership

Personnes et Culture a continué d'offrir des programmes et des initiatives à tous les employés de CBC/Radio-Canada, tout en assurant la coordination des importantes réductions de personnel annoncées en avril. Après le lancement, en juin, de la nouvelle stratégie quinquennale de la Société, *Un espace pour nous tous*, nous avons aussi revu la stratégie de Personnes et Culture afin de veiller à ce qu'elle s'arrime aux nouvelles priorités et fasse la promotion d'un effectif dynamique et agile.

Réaménagement des effectifs

Notre budget pour l'exercice 2014-2015 prévoit l'élimination de l'équivalent de 657 postes à temps plein en vue de combler le déficit budgétaire du prochain exercice. De ce nombre, 573 postes seront abolis avant le 31 mars 2015. La majorité des employés concernés ont été avisés de la situation avant la fin du trimestre. Des comités mixtes réunissant les parties syndicale et patronale de CBC/Radio-Canada travaillent en concertation pour limiter au minimum les effets des réaménagements des effectifs sur les personnes touchées, ainsi que le nombre de départs involontaires.

En juin, la Société a annoncé que, dans le cadre de la stratégie *Un espace pour nous tous*, l'effectif sera encore réduit de 1 000 à 1 500 employés d'ici 2020. Au cours des prochains mois, nous élaborerons un plan pour appliquer ces réductions et déterminer quelles seront leurs répercussions sur l'exercice financier en cours.

Apprentissage et Développement

Le soutien au changement transformationnel a été au cœur des activités d'Apprentissage et Développement ce trimestre. Au nombre de nos initiatives, l'offre de formations individuelles, comme *Maximiser son pouvoir personnel et son esprit d'initiative*, qui aide les participants à reconnaître leurs forces et à les utiliser en périodes de changement. Nous avons également lancé des webinaires sur le leadership efficace durant la transformation. Le service du développement organisationnel de CBC/Radio-Canada a consacré la seconde moitié du trimestre à jeter les bases d'une approche de gestion du changement qui viendra appuyer *Un espace pour nous tous*.

Relations de travail et conventions collectives de syndicats d'artistes

En mai 2014, la Société et le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) ont renouvelé leur convention collective. La nouvelle convention, qui couvre la période allant du 1er octobre 2012 au 28 février 2015, prévoit des hausses salariales rétroactives de 1,4 % en date du 4 mars 2013 et de 1,4 % en date du 3 mars 2014. Cette convention a été entérinée en juin 2014.

En juin 2014, la Société et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont conclu une entente de principe relative aux clauses liées aux salaires et aux soins de santé de la convention collective en vigueur. En vertu de cette entente sont accordées une augmentation des salaires de base de 1,4 % (+0,1 % applicable au Fonds de soins de santé) rétroactive au 23 septembre 2013, et une seconde augmentation des salaires de base de 1,4 % (+0,1 % applicable au Fonds de soins de santé) entrant en vigueur le 22 septembre 2014. L'entente a été entérinée peu de temps après.

Prix du président

Les prix du président soulignent l'excellence à CBC/Radio-Canada, tous domaines confondus. Entre autres, le prix *L'auditoire avant tout* reconnaît le travail de ceux qui cherchent de nouvelles façons de prendre contact avec les Canadiens et de tisser des liens avec eux et le prix *Innovation technologique* récompense le travail de ceux qui gardent CBC/Radio-Canada à la fine pointe de la technologie. Pour la première fois, les employés pourront voter pour leur candidat favori dans la catégorie *Mieux faire les choses*, qui reconnaît ceux qui s'efforcent constamment de trouver des façons nouvelles et meilleures de faire les choses.

La période de nomination pour l'édition 2013 s'est terminée le 31 mai, et nous avons reçu 160 nominations. Les gagnants seront annoncés à l'automne 2014.

2.2 Capacité des ressources

Nos sources de financement direct sont au nombre de quatre : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Trois mois terminés le 30 juin

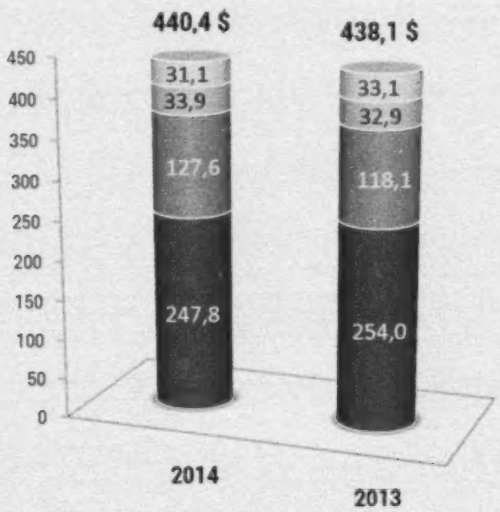

(en millions de dollars canadiens)

Financement public | Revenus publicitaires | Revenus d'abonnement | Revenus financiers et autres revenus

La section 3 *Résultats et perspectives* renferme une analyse détaillée des écarts entre exercices.

Financement public

Pour le premier trimestre 2014-2015, le financement public a représenté environ 56 % du total des revenus et des sources de financement de la Société. Cela comprenait 26,7 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé.

Dans son budget de 2012, le gouvernement fédéral a annoncé des réductions du financement mises en œuvre graduellement sur plus de trois ans. Les réductions nous visant s'élèvent maintenant à 115,0 millions de dollars par an. D'ici la fin de l'exercice en cours, les crédits parlementaires reçus devraient totaliser 1,0308 milliard de dollars, soit 45,5 millions de moins que l'an passé.

Un gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016 a été confirmé par le gouvernement dans sa Mise à jour économique de novembre 2013. Cela signifie que toute hausse au titre de l'inflation salariale consentie aux employés de CBC/Radio-Canada devra être financée par des réductions de coûts dans d'autres secteurs. La direction devrait donc dégager 15,0 millions de dollars chaque année pour accorder des augmentations de salaire de 1,5 % en moyenne.

Revenus publicitaires

Nous tirons des revenus de la vente de publicité sur nos chaînes de télévision généraliste et sur nos chaînes spécialisées, à l'antenne de CBC Radio 2 et d'ICI Musique, et sur d'autres plateformes. Au cours du premier trimestre 2014-2015, ces revenus ont représenté environ 29 % du total des revenus et des sources de financement de la Société. La proportion des revenus publicitaires par rapport au total des revenus et des sources de financement diminuera en raison de la fin, en juin 2014, de notre entente avec la LNH. En parallèle, les coûts associés à la diffusion des matchs de hockey diminueront proportionnellement.

Les revenus publicitaires constatés au premier trimestre sont normalement plus élevés que ceux du deuxième trimestre en raison du caractère saisonnier de la grille de radiodiffusion.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, *documentary*, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau forfait EXTRA d'ICI Tou.tv et Curio.ca – ont représenté environ 8 % du total des revenus et des sources de financement pour le premier trimestre 2014-2015.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus, qui comprennent les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et du Fonds des médias du Canada (FMC), ainsi que les revenus issus d'activités comme la vente d'émissions, la location de cars de reportage à des tiers, la location d'actifs immobiliers et d'espaces aux sites d'émetteurs, et le marchandisage, ont compté pour environ 7 % du total des revenus et des sources de financement pour le premier trimestre 2014-2015. De cette somme, les contributions provenant du FAPL se sont élevées à 4,2 millions de dollars. Le Fonds sera éliminé le 31 août 2014.

Capacité d'emprunt

L'article 46.(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54.(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre Plan d'entreprise pour être approuvé par le ministre des Finances.

La confirmation de la capacité d'emprunt annuelle est en suspens actuellement et tout emprunt devra être approuvé individuellement. Les lignes directrices établies par le ministère des Finances limitent nos activités d'emprunt à des initiatives à court terme, avec une période de récupération d'un maximum de six ans. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

En vertu du paragraphe 47.(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

3. Résultats et perspectives

3.1 Résultats

Sommaire – Résultat net

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Revenus	192 592	184 152	4,6
Dépenses	(469 521)	(467 000)	0,5
Financement public	247 755	253 982	(2,5)
Résultat avant éléments hors exploitation	(29 174)	(28 866)	1,1
Éléments hors exploitation	(4 395)	(1 515)	N/S
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)	10,5
Résultat d'exploitation sur une base courante[1]	(7 421)	(590)	N/S

N/S = Non significatif

[1] Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté ci-dessous.

Résultat en IFRS

Les revenus du trimestre courant ont atteint 192,6 millions de dollars, en hausse de 8,4 millions de dollars (4,6 %) par rapport à ceux de la même période l'an dernier. Les revenus supplémentaires sont essentiellement des revenus publicitaires provenant de la diffusion de la Coupe du monde de la FIFA à compter de la mi-juin.

Le financement public comptabilisé pour le trimestre est en baisse de 6,2 millions de dollars, du fait de la diminution du financement reçu pour l'exploitation.

Une légère hausse de 2,5 millions de dollars (0,5 %) des dépenses totales par rapport à la même période l'an dernier. Nous avons largement diminué les coûts d'exploitation permanents de 10,3 millions de dollars par rapport au trimestre de l'exercice précédent pour faire face aux réductions de financement et à d'autres défis financiers. Toutefois, cette baisse a été compensée par des charges de 23,2 millions de dollars liées au réaménagement des effectifs faisant suite au plan de réduction inscrit au budget 2014-2015. Les dépenses incluent également un dividende spécial de 10,4 millions de dollars reçu en juin 2014 pour notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. et comptabilisé comme une réduction de nos dépenses à des fins comptables.

Le résultat avant éléments hors exploitation correspond à une perte de 29,2 millions de dollars. À cette perte s'ajoutent des pertes hors exploitation de 4,4 millions de dollars, principalement sur sorties d'équipements, qui portent la perte totale de la période à 33,6 millions de dollars. Le résultat net comprend également des éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation pour la période considérée, comme il est expliqué ci-après.

Rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante

CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec la méthodologie du financement public. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de la période. Des ajustements concernent également l'amortissement d'immobilisations ainsi que l'amortissement du financement des immobilisations différé, tous des éléments hors trésorerie. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)	10,5
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation			
Avantages du personnel	12 399	16 085	(22,9)
Dépréciation, amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	5 077	4 708	7,8
Autres	8 672	8 998	(3,6)
Résultat d'exploitation sur une base courante	(7 421)	(590)	N/S

N/S = Non significatif

Total du résultat global

(in thousands of Canadian dollars)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)	10,5
Autres éléments du résultat global	(56 073)	139 115	N/S
Total du résultat global de la période	(89 642)	108 734	N/S

N/S = Non significatif

Outre l'incorporation de la charge de retraite dans le résultat net, les réévaluations trimestrielles des régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, dont les régimes de retraite, ont donné lieu à une perte de 56,1 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. Cette perte est le résultat de réévaluations sans effet sur la trésorerie qui sont attribuables à des changements dans les hypothèses actuarielles et le rendement des actifs des régimes.

Revenus

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	90 812	81 234	11,8
Services français	36 744	36 886	(0,4)
	127 556	118 120	8,0
Revenus d'abonnement			
Services anglais	18 750	18 779	(0,2)
Services français	15 131	14 140	7,0
	33 881	32 919	2,9
Revenus financiers et autres revenus			
Services anglais	13 407	14 072	(4,7)
Services français	7 362	9 459	(22,2)
Services institutionnels	10 386	9 582	8,4
	31 155	33 113	(5,9)
TOTAL	192 592	184 152	4,6

Les paragraphes qui suivent expliquent l'augmentation des revenus de 8,4 millions de dollars (4,6 %) au premier trimestre de 2014-2015 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Revenus publicitaires

Dans les trois premiers mois de 2014-2015, les revenus publicitaires ont connu une hausse de 9,4 millions de dollars (8,0 %) dont les Services anglais ont été le moteur. La diffusion, à compter de la mi-juin, de la Coupe du monde de la FIFA a contribué à cette hausse. Celle-ci a été compensée en partie par une baisse des revenus tirés du hockey, puisqu'un moins grand nombre de matchs ont été présentés au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement ont progressé de 1,0 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La popularité grandissante d'ICI EXPLORA ainsi que le lancement de l'offre EXTRA d'ICI Tou.tv et du site Curio.ca sont principalement à l'origine de cette fluctuation.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus ont diminué de 2,0 millions de dollars (5,9 %). Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de 6,2 millions de dollars du financement versé par le FAPL, au vu de la réduction annoncée qui a pris effet le 1er septembre 2013. Ce manque à recevoir a été compensé par la croissance des revenus divers des Services anglais générés par la diffusion de la Coupe du monde de la FIFA. Par ailleurs, les revenus plus élevés tirés de la location de l'espace inutilisé dans nos installations ont eu pour effet d'accroître de 0,8 million de dollars (8,4 %) les revenus des services institutionnels.

Dépenses d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias			
Services anglais	283 260	271 910	4,2
Services français	169 596	166 911	1,6
	452 856	438 821	3,2
Transmission, distribution et collecte	16 514	17 419	(5,2)
Administration nationale	2 610	2 659	(1,8)
Paiements aux stations privées	593	621	(4,5)
Charges financières	7 414	7 771	(4,6)
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(10 466)	(291)	N/S
TOTAL	469 521	467 000	0,5

N/S = Non significatif

Les paragraphes qui suivent expliquent les principales variations de nos dépenses d'exploitation par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent.

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Les dépenses des Services anglais et des Services français ont augmenté respectivement de 11,4 millions de dollars (4,2 %) et de 2,7 millions de dollars (1,6 %). Cela tient surtout aux coûts engendrés par la diffusion de la Coupe du monde de la FIFA et à la comptabilisation des coûts de cessation d'emploi dans la foulée de l'annonce, le 10 avril dernier, de réductions budgétaires de 130 millions de dollars. Les coûts supplémentaires au cours du trimestre ont été compensés en partie par une baisse des coûts de programmation et de promotion dans le cadre d'initiatives visant à réduire nos coûts d'exploitation permanents.

Transmission, distribution et collecte

Les dépenses de transmission, de distribution et de collecte ont fléchi de 0,9 million de dollars (5,2 %) sous l'effet de mesures d'économie mises en place au cours de la dernière année, dont les dernières mises hors service d'émetteurs et la réduction du nombre de sites d'émetteurs que la Société possède et exploite.

Autres dépenses d'exploitation

La quote-part des profits de l'entreprise associée représente le versement, le 19 juin 2014, d'un dividende spécial de 10,4 millions de dollars par SiriusXM.

Financement public

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	220 036	225 126	(2,3)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	26 719	27 856	(4,1)
TOTAL	247 755	253 982	(2,5)

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est inférieur de 5,1 millions de dollars (2,3 %) à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les crédits parlementaires sont comptabilisés en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des dépenses budgétés pour la période.

Cette baisse est principalement liée à la réduction du financement public annoncée par le gouvernement fédéral en 2012. À la fin de l'exercice 2012-2013, le financement public a diminué de 27,8 millions de dollars et de 41,8 millions de dollars en 2013-2014. À cette baisse, s'ajouteront encore 45,5 millions de dollars dans l'exercice courant, ce qui représente une réduction totale de 115,0 millions de dollars du financement public sur la période de trois ans.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé comme un financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Éléments hors exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(4 395)	(1 515)	N/S
TOTAL	(4 395)	(1 515)	N/S

N/S = Non significatif

Des pertes hors exploitation de 4,4 millions de dollars et de 1,5 million de dollars ont été constatées respectivement pour le premier trimestre de l'exercice courant et celui de l'exercice précédent. Elles découlent en partie de l'amortissement complet d'un car de reportage qui n'a plus d'utilité ainsi que du cycle de renouvellement de nos actifs technologiques vieillissants.

Total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)	10,5
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies	(56 073)	139 115	N/S
Total du résultat global de la période	(89 642)	108 734	N/S

N/S = Non significatif

Au titre du résultat total global, la Société a enregistré une perte de 89,6 millions de dollars, contre un gain de 108,7 millions de dollars au premier trimestre de l'an dernier. D'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles sont à l'origine de ces résultats. Chaque trimestre, nous comptabilisons immédiatement ces variations dans les autres éléments du résultat global.

La perte de 56,1 millions de dollars comptabilisée en autres éléments du résultat global pour le trimestre a découlé d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation qui sert à mesurer notre obligation au titre des régimes de retraite, laquelle est compensée en partie par l'écart favorable entre le rendement réel des actifs des régimes et leur rendement hypothétique.

D'autres renseignements sur nos régimes de retraite sont fournis à la note 11 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2014 sont résumés dans le tableau suivant. Notre solde de trésorerie s'élevait à 136,8 millions de dollars au 30 juin 2014, comparativement à 62,0 millions de dollars au 31 mars 2014.

Position de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin		
	2014	2013	Écart en %
Trésorerie - Début de la période	61 974	51 459	20,4
Variations de la période			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	72 585	17 544	313,7
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(25 834)	(25 763)	0,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	28 097	20 658	36,0
Écart net	74 848	12 439	501,7
Trésorerie - Fin de la période	136 822	63 898	114,1

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 72,6 millions de dollars dans le trimestre considéré, en hausse de 55,0 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse tient essentiellement à des variations du fonds de roulement, qui s'expliquent par le fait que les comptes clients des agences de publicité pour les Jeux olympiques d'hiver ont été perçus au premier trimestre.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie comparables à celles du premier trimestre de l'an passé. Ces sorties, évaluées à 25,8 millions de dollars, ont trait à des paiements effectués à des titres variés : intérêts, remboursements des obligations émises pour le Centre de radiodiffusion de Toronto, effets à payer et obligation au titre de contrats de location-financement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 28,1 millions de dollars dans le trimestre considéré, comparativement à 20,7 millions de dollars dans le premier trimestre de l'exercice précédent. L'écart favorable s'explique par le dividende spécial de 10,4 millions de dollars que nous avons reçu le 19 juin 2014 pour notre participation dans SiriusXM.

3.3 Le point sur les perspectives et les risques

CBC/Radio-Canada traverse de grandes difficultés financières en 2014-2015, au moment même où elle s'efforce de réaliser ses objectifs stratégiques et de gérer un déficit budgétaire.

Comme nous l'avons annoncé le 10 avril 2014, nous devons procéder à des réductions de 130 millions de dollars et à l'abolition de l'équivalent de 657 postes à temps plein pour équilibrer notre budget. La mise en œuvre de ces réductions est en cours et s'étalera sur les deux prochaines années; 573 postes seront abolis en 2014-2015, puis 84 en 2015-2016. Ce plan fera l'objet d'une surveillance étroite et, le cas échéant, il sera adapté. Notre réussite dépend de notre capacité d'atteindre les cibles de génération de revenus et de réduction de coûts, ainsi que de la vitalité du marché de la publicité.

Le 26 juin 2014, nous avons dévoilé notre nouvelle stratégie *Un espace pour nous tous*, qui nous aidera à continuellement nous adapter et à demeurer pertinents dans un environnement instable. Il s'agit d'un cadre de référence qui permet à la Société de faire des choix stratégiques alors même que les conditions du marché et les habitudes de notre auditoire se transforment. Les trois secteurs prioritaires sont la pertinence, l'agilité organisationnelle et la durabilité financière.

CBC/Radio-Canada doit créer un modèle financier durable s'appuyant sur une structure de coûts gérable, une source de revenus adéquate et fiable, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible suffisant pour investir dans l'avenir. Notre plan financier soutient *Un espace pour nous tous* en poursuivant quatre objectifs :

- Réduire les coûts fixes de base afin d'équilibrer le budget pour l'avenir proche;
- Mettre de côté 5 % des revenus commerciaux pour aider à gérer le risque financier ou pour investir dans des initiatives stratégiques;
- Réinvestir conformément aux priorités stratégiques;
- Diversifier les revenus et partager les risques au moyen de partenariats.

Nous effectuerons bientôt un examen approfondi des économies proposées, et nous élaborons actuellement des approches détaillées en matière d'investissement et de diversification des revenus. Nous avons l'intention de mettre la dernière main à notre plan financier quinquennal complet à l'automne 2014.

L'entente visant les droits de diffusion télévisuelle et numérique conclue par CBC avec la LNH s'est terminée en juin 2014. Rogers Communications Inc. (Rogers) a obtenu les droits exclusifs pour les 12 prochaines années, à compter de la saison de hockey 2014-2015. Le 25 novembre 2013, la Société a signé une entente avec Rogers qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à *Hockey Night in Canada* (*HNIC*). En vertu de cette entente, nous continuerons de diffuser *HNIC*, une icône culturelle canadienne, pendant les quatre prochaines années, mais nous ne paierons plus les droits de diffusion et nous ne percevrons plus les revenus publicitaires qui y sont associés. Par ailleurs, nous fournirons des ressources de production pour les matchs diffusés sur CBC, et demeurerons propriétaire de la marque *HNIC*. Par contre, Rogers aura un droit de regard sur tout le contenu.

Enfin, dans sa Mise à jour économique du 12 novembre 2013, le gouvernement a confirmé qu'il réinstaurait le gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016. Les réductions annoncées récemment tiennent compte des répercussions de cette décision.

Les instances à venir du CRTC sur les politiques, comme son initiative Parlons télé et son examen ciblé de la radio commerciale, pourraient mener à des changements réglementaires ayant des effets sur l'exploitation de nos réseaux de télévision et de radio, ainsi que sur nos revenus publicitaires. Dans les commentaires qu'elle a transmis au CRTC dans le cadre de Parlons télé, CBC/Radio-Canada a choisi de se limiter aux questions qui concernent plus directement son rôle et ses activités.

Plus précisément, voici les mesures que nous suggérons au Conseil :

- Modifier le régime régissant les licences pour permettre aux stations de télévision titulaires d'une licence de fonctionner sans recourir à la transmission en direct, si elles le souhaitent.
- Modifier les mécanismes de financement et les obligations imposées aux services de télévision généraliste. Si l'on veut assurer la survie à long terme de ce pan de l'industrie de la télévision, le modèle d'affaires appliqué doit être considérablement amélioré, ou les obligations réglementaires imposées à ce secteur doivent être réduites – voire les deux. En particulier :
    - i. Les stations de télévision généraliste qui n'exploitent pas de systèmes de transmission en direct devraient avoir le droit de demander des droits d'affiliation aux entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR), comme le font les services spécialisés autorisés.
    - ii. Le Conseil devrait créer un nouveau mécanisme de financement pour soutenir les émissions de nouvelles locales. Un tel fonds serait alimenté par une nouvelle contribution versée par les EDR, d'un montant équivalant à 1 % des revenus bruts générés par leurs services de radiodiffusion.
    - iii. En l'absence d'une solution exhaustive permettant de résoudre les problèmes financiers de la télévision généraliste, le Conseil devrait alléger les obligations réglementaires imposées à ce secteur.
- Renforcer le soutien accordé à la programmation canadienne en obligeant les services de programmation par contournement à contribuer au Fonds des médias du Canada (FMC).
- Nous avons également proposé des mesures de protection pour faire obstacle à tout comportement anticoncurrentiel de la part des sociétés intégrées verticalement.

La diffusion de grands événements sportifs internationaux, comme la Coupe du monde de la FIFA 2014 – du 12 juin au 13 juillet 2014 – et les Jeux olympiques d'été de Rio 2016, entraînera une hausse appréciable de nos revenus et de nos dépenses pour les exercices 2014-2015 et 2016-2017.

Nous nous attendons à ce que notre portefeuille immobilier génère des revenus accrus, à mesure que nous louerons les locaux inutilisés dans certains de nos immeubles. Nous envisageons également de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux convenant mieux à nos activités. Nous continuons de préparer les locaux pour accueillir un nouveau locataire qui occupera environ 168 000 pieds carrés au Centre de radiodiffusion de Toronto. Nous nous préparons aussi à quitter, en novembre 2014, les deux immeubles dont nous sommes propriétaires à Halifax pour déménager dans un immeuble loué. En juin 2013, nous avons lancé une demande de propositions pour le réaménagement de notre établissement de Montréal. Les soumissionnaires bénéficient d'un délai additionnel pour déposer leur proposition, car les dates de soumission ont été repoussées, et nos documents ont été modifiés en conséquence. Comme nous l'avons annoncé dans le cadre d'*Un espace pour nous tous*, nous avons haussé notre cible de réduction de nos infrastructures immobilières afin de diminuer au moins de moitié notre empreinte actuelle – ce qui représente deux millions de pieds carrés – d'ici 2020.

Une analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation est incluse dans le Rapport annuel 2013-2014, et s'accompagne d'une analyse de l'évolution des principaux risques comprise dans nos rapports trimestriels, le cas échéant.

4. Présentation de l'information financière

4.1 Normes comptables futures

Des informations relatives aux changements comptables qui prendront effet pendant l'exercice 2014-2015 et aux prises de position comptables publiées qui entreront en vigueur dans les années à venir sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4.2 Estimations et jugements comptables importants

Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés résumés intermédiaires, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Nos principales méthodes et estimations comptables sont présentées dans ces états (voir la note 2 pour une description de nos principales méthodes comptables et pour des informations détaillées sur nos estimations et jugements comptables importants).

Certaines de ces méthodes nécessitent le recours à des jugements et à des hypothèses, parce que nous devons évaluer des questions complexes, au caractère incertain, et qui sont susceptibles de changer. Ces jugements et ces hypothèses peuvent entraîner une incertitude liée à la mesure, qui peut avoir des répercussions sur les estimations comptables importantes dont nous nous servons pour préparer ces états financiers.

Nous avons discuté de l'établissement, de la sélection et de l'application de nos principales méthodes comptables ainsi que des estimations, jugements et hypothèses comptables importants qui en découlent avec la haute direction et le Comité de vérification de la Société.

4.3 Transactions entre parties liées

Participation dans une entreprise associée

Au 30 juin 2014, la Société détenait des titres de capitaux propres de 14,0 % et 13,2 % des droits de vote dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) du fait de son investissement dans 17 856 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de cette entreprise.

Le 28 juillet 2014, 4,8 millions d'actions de catégorie A ont été vendues, ce qui a ramené la participation de la Société à 10,2 % et ses droits de vote à 9,7 %.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 17 des états financiers consolidés, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la norme IAS 34 : *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

Hubert T. Lacroix,

Président-directeur général

Michael Mooney,

Vice-président et chef de la direction financière par intérim

Ottawa, Canada

21 août 2014

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	136 822	61 974
Créances clients et autres créances (NOTE 3)	222 229	277 020
Programmation (NOTE 4)	156 678	135 389
Stocks de marchandisage	293	257
Charges payées d'avance (NOTE 5)	31 357	97 473
Billets à recevoir	2 348	2 308
Investissement dans un contrat de location-financement	2 615	2 568
Instruments financiers dérivés	178	661
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (NOTE 6)	3 341	6 590
	555 861	584 560
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 6)	922 120	946 537
Immobilisations incorporelles (NOTE 7)	24 753	23 396
Actifs sous contrat de location-financement	31 969	34 083
Billets à recevoir	45 363	45 961
Investissement dans un contrat de location-financement	49 466	50 138
Charges différées	22 253	22 018
Participation dans une entreprise associée (NOTE 8)	-	1 855
	1 095 924	1 123 988
TOTAL DE L'ACTIF	1 651 785	1 708 548
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 9)	72 314	106 297
Provisions (NOTE 10)	44 179	32 623
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 11)	149 237	149 525
Dette obligataire	16 277	21 101
Obligations au titre de contrats de location-financement	11 923	11 743
Effets à payer	6 922	8 124
Revenus différés	9 681	9 423
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
	312 408	331 711
Non courant		
Revenus différés	17 467	18 205
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 11)	267 036	198 570
Dette obligataire	258 042	264 599
Obligations au titre de contrats de location-financement	30 634	33 676
Effets à payer	103 737	106 930
Financement des immobilisations différé (NOTE 13)	515 518	518 272
	1 192 434	1 140 252
Capitaux propres		
Résultats non distribués	146 370	236 117
Total des capitaux propres attribuables à la Société	146 370	236 117
Participations ne donnant pas le contrôle	573	468
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	146 943	236 585
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 651 785	1 708 548

Éventualités (NOTE 10) et engagements (NOTE 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2014	2013
REVENUS (NOTE 12)		
Publicité	127 556	118 120
Revenus d'abonnement	33 881	32 919
Autres revenus	28 857	30 947
Revenus financiers	2 298	2 166
	192 592	184 152
DÉPENSES		
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	452 856	438 821
Transmission, distribution et collecte	16 514	17 419
Administration nationale	2 610	2 659
Paiements aux stations privées	593	621
Charges financières	7 414	7 771
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(10 466)	(291)
	469 521	467 000
Perte d'exploitation avant financement public et éléments hors exploitation	(276 929)	(282 848)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 13)		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	220 036	225 126
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	26 719	27 856
	247 755	253 982
Résultat net avant éléments hors exploitation	(29 174)	(28 866)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION		
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(4 395)	(1 515)
	(4 395)	(1 515)
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)
Résultat net attribuable :		
À la Société	(33 674)	(30 442)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	105	61
	(33 569)	(30 381)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2014	2013
RÉSULTAT GLOBAL		
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies (NOTE 11)	(56 073)	139 115
Total du résultat global de la période	(89 642)	108 734
Total du résultat global attribuable :		
À la Société	(89 747)	108 673
Aux participations ne donnant pas le contrôle	105	61
	(89 642)	108 734

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2014	236 117	468	236 585
Variations de la période			
Résultat net de la période	(33 674)	105	(33 569)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	(56 073)	-	(56 073)
Total du résultat global pour la période	(89 747)	105	(89 642)
Solde au 30 juin 2014	146 370	573	146 943

	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2013	50 392	560	50 952
Variations de la période			
Résultat net de la période	(30 442)	61	(30 381)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	139 115		139 115
Total du résultat global pour la période	108 673	61	108 734
Solde au 30 juin 2013	159 065	621	159 686

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin	
	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de la période	(33 569)	(30 381)
Ajustements :		
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	4 395	1 515
Revenus financiers	(2 298)	(2 166)
Charges financières	7 414	7 771
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	503	(67)
Amortissement des immobilisations corporelles	28 295	28 801
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 597	1 728
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	2 114	2 062
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(10 466)	(291)
Variation des charges différées	(235)	(3 939)
Amortissement du financement des immobilisations différé (NOTE 13)	(26 719)	(27 856)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	-	47 910
Variation des revenus différés [non courants]	(956)	51
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (courant)	8 684	11 578
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (non-courant)	12 393	16 079
Accroissement des billets à recevoir	(5)	(5)
Variations du fonds de roulement (NOTE 15)	81 438	(35 246)
	72 585	17 544
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	(2 861)	(2 738)
Remboursement de la dette obligataire	(6 090)	(5 656)
Remboursement d'effets à payer	(3 069)	(2 930)
Intérêts payés	(13 814)	(14 439)
	(25 834)	(25 763)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations (NOTE 13)	23 965	25 964
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 495)	(7 912)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 954)	(2 748)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	850	536
Recouvrement des billets à recevoir	555	518
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	589	549
Dividendes reçus	12 321	1 473
Intérêts reçus	2 266	2 278
	28 097	20 658
Variation de la trésorerie	74 848	12 439
Trésorerie, début de la période	61 974	51 459
Trésorerie, fin de la période	136 822	63 898

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2014 (non audité)

(En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

1. Renseignements généraux

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada (la Société) offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société est une société d'État fédérale domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 21 août 2014.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

B. Base de préparation

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou révisés par l'auditeur externe de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme le permet IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des changements de méthodes comptables exposés à la note 2C.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date de ces états, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période. Elle doit également fournir toutes les informations s'y rapportant.

La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. De même, les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

Les principales estimations ou les jugements importants de la Société n'ont fait l'objet d'aucun changement depuis la publication des derniers états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 mars 2014.

C. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1er avril 2014. Ces prises de position n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2014 et pour le trimestre terminé le 30 juin 2014.

Modifications à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*

IAS 36 a été modifiée en mai 2013 afin de prescrire la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés, particulièrement si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

IFRIC 21 *Droits ou taxes*

IFRIC 21, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, a été publiée en mai 2013. Cette interprétation donne des indications sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement. Elle touche à la fois les droits ou les taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les droits ou les taxes dont l'échéance et le montant sont certains.

2. Principales méthodes comptables (suite)

D. Changements futurs de méthodes comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées ainsi que les améliorations annuelles apportées en continu dans les cycles 2010-2012 et 2011-2013. Les conclusions tirées quant à l'impact attendu des changements futurs de méthodes comptables pourraient être modifiées jusqu'à ce que les normes soient adoptées intégralement.

Après une évaluation complète, la Société a conclu qu'une fois appliquées, les modifications et les améliorations annuelles ci-après n'auront aucun effet sur ses états financiers consolidés :

Modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles* et à IAS 38 *Immobilisations incorporelles*

Les normes IAS 16 et IAS 38 ont été modifiées en mai 2014 pour préciser que l'utilisation d'un mode d'amortissement d'une immobilisation fondé sur les produits n'est pas appropriée et que, dans le cas d'une immobilisation incorporelle, cette présomption est réfutable. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Modifications à IAS 19 *Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel*

La norme IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 pour permettre que les cotisations des membres du personnel qui sont liées uniquement aux services rendus par les membres dans la période pendant laquelle elles sont à verser soient comptabilisées comme une réduction du coût des avantages à court terme. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014.

Améliorations annuelles des IFRS Cycles 2010-2012 et 2011-2013 publiées en décembre 2013

Les documents *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012* et *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013*, publiés en décembre 2013, comprennent un certain nombre de modifications apportées à diverses normes IFRS qui s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014.

2. Principales méthodes comptables (suite)

La Société continue d'évaluer l'incidence possible, sur ses états financiers consolidés, des normes suivantes :

IFRS 9 *Instruments financiers*

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche en plusieurs phases visant à remplacer la norme actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. En plus du modèle de classification et mesure, la norme finale publiée en juillet 2014 comprend un seul modèle prospectif des pertes attendues pour la dépréciation des actifs financiers et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. La norme entrera en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier, 2018 et sera appliquée de façon rétrospective.

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

La norme IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et remplace les normes IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*, de même qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits des activités ordinaires. Elle vise à établir les principes qu'une entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs de ses états financiers sur le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

3. Créances clients et autres créances

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Créances clients	211 665	263 554
Provision pour créances douteuses	(3 702)	(3 719)
Autres	14 266	17 185
	222 229	277 020

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

3. Créances clients et autres créances (suite)

Les créances clients indiquées dans le tableau ci-dessus comprennent des créances (voir la note 3A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des créances clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciées.

Le volume considérable de ventes aux agences de publicité entraîne une certaine concentration du risque de crédit. En se basant sur son expérience passée, la Société considère que le risque de crédit posé par les créances clients des agences de publicité est limité. De plus, la Société atténue ce risque en évaluant la solvabilité des agences clientes au début de la relation d'affaires et de manière continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

A. Ancienneté des créances clients en souffrance, mais non dépréciées

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
31 à 60 jours	32 035	129 016
61 à 90 jours	31 851	21 195
Plus de 90 jours	41 888	16 858
Total	105 774	167 069

B. Variation de la provision pour créances douteuses

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	(3 719)	(3 627)
Montants irrécouvrables sortis pendant la période	253	831
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	159	523
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(395)	(1 446)
Solde à la fin de la période	(3 702)	(3 719)

4. Programmation

A. Programmation par catégorie

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Émissions produites - complétées	63 409	70 149
Émissions produites en cours de production	68 828	42 668
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	24 441	22 572
	156 678	135 389

B. Variation de la programmation

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	135 389	145 379
Additions	307 565	1 126 099
Émissions diffusées	(286 276)	(1 136 089)
Solde à la fin de la période	156 678	135 389

La programmation comprend les émissions de la télévision généraliste et spécialisée.

Les sorties au titre de la programmation pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 représentent 1,0 million de dollars (1,6 million en 2013) et sont incluses sous la ligne « émissions diffusées » dans le tableau ci-dessus. Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

5. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Droits sur les émissions	7 121	76 340
Ententes de services	24 236	21 133
	31 357	97 473

6. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Coût	2 096 986	2 153 623
Amortissement cumulé	(1 174 866)	(1 207 086)
	922 120	946 537

(en milliers de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Acquisitions	-	-	-	889	535	8 071	9 495
Transferts	-	9 565	108	3 883	1 298	(14 854)	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(115)	(3 511)	-	-	-	-	(3 626)
Sorties et amortissements complets	(85)	(689)		(56 420)	(5 312)	-	(62 506)
Coût au 30 juin 2014	174 509	552 629	52 982	1 157 378	139 101	20 387	2 096 986
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Amortissement pour la période	-	(8 770)	(786)	(15 577)	(3 162)	-	(28 295)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	3 511	-	-	-	-	3 511
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	188	-	51 804	5 012	-	57 004
Amortissement cumulé au 30 juin 2014	-	(184 440)	(26 622)	(859 249)	(104 555)	-	(1 174 866)
Valeur comptable nette au 30 juin 2014	174 509	368 189	26 360	298 129	34 546	20 387	922 120

6. Immobilisations corporelles (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	179 207	542 901	52 866	1 274 106	138 738	23 479	2 211 297
Acquisitions	-	-	-	14 472	5 130	58 055	77 657
Transferts (Référer à la note 7)	-	9 141	1 147	35 102	7 111	(54 358)	(1 857)
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(4 480)	(2 353)	-	-	-	-	(6 833)
Sorties et amortissements complets	(18)	(2 425)	(1 139)	(114 654)	(8 399)	(6)	(126 641)
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	-	(146 971)	(23 910)	(940 444)	(102 262)	-	(1 213 587)
Amortissement pour l'exercice	-	(34 822)	(3 065)	(64 167)	(12 389)	-	(114 443)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	1 021	-	-	-	-	1 021
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complétement	-	1 403	1 139	109 135	8 246	-	119 923
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	174 709	367 895	27 038	313 550	36 175	27 170	946 537

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 22,1 millions de dollars au 30 juin 2014 (15,3 millions au 31 mars 2014).

B. Dépréciation et autres charges

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (zéro en 2013).

6. Immobilisations corporelles (suite)

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. La direction doit s'être engagée à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de constatation d'une vente dans un délai d'un an suivant la date de classement de l'actif. Un actif détenu en vue de la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Dans le cadre de son plan financier, la Société a élaboré une stratégie de rationalisation des biens immobiliers dont elle est propriétaire. C'est ainsi qu'au 30 juin 2014, elle a classé, à des fins comptables, plusieurs actifs comme détenus en vue de la vente dont la valeur comptable totale atteignait 3,0 millions de dollars (6,4 millions au 31 mars 2014). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

La Société a également classé 23 sites d'émetteurs (26 sites au 31 mars 2014) comme détenus en vue de la vente, puisqu'elle n'en a plus l'utilité depuis l'arrêt de la transmission analogique de signaux de télévision. Ces sites avaient une valeur comptable nette de 0,3 million de dollars au 30 juin 2014 (0,5 million au 31 mars 2014) et devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties d'immobilisations corporelles pendant la période

Pendant le trimestre, la Société a amorti complètement un de ses cars de reportage qui n'avait plus d'utilité. Sa valeur comptable s'élevait à 2,4 millions de dollars.

En juin 2014, la Société a vendu une propriété située à Halifax (Nouvelle-Écosse) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 3,8 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 0,4 million de dollars.

Aucune immobilisation corporelle n'a fait l'objet d'une sortie importante pendant la période terminée le 30 juin 2013.

7. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Coût	171 683	169 728
Amortissement cumulé	(146 930)	(146 332)
	24 753	23 396

(en milliers de dollars canadiens)	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	**169 728**
Acquisitions	-	10	2 944	**2 954**
Transfers	400	638	(1 038)	-
Sorties et amortissements complets	(999)	-	-	**(999)**
Coût au 30 juin 2014	140 294	24 535	6 854	**171 683**
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	**(146 332)**
Amortissement pour la période	(470)	(1 127)	-	**(1 597)**
Amortissement inversé des actifs sortis et des actifs amortis complètement	999	-	-	**999**
Amortissement cumulé au 30 juin 2014	(136 191)	(10 739)	-	**(146 930)**
Valeur comptable nette au 30 juin 2014	4 103	13 796	6 854	**24 753**

(en milliers de dollars canadiens)	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	139 316	14 316	2 293	155 925
Acquisitions	-	117	12 419	12 536
Transferts (Référer à la note 6)	2 167	9 454	(9 764)	1 857
Sorties et amortissements complets	(590)	-	-	(590)
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	(134 328)	(4 034)	-	(138 362)
Amortissement pour l'exercice	(2 982)	(5 578)	-	(8 560)
Amortissement inversé des actifs sortis et des actifs amortis complètement	590	-	-	590
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	4 173	14 275	4 948	23 396

8. Participation dans une entreprise associée

Au 30 juin 2014, la Société détenait 17 856 787 actions à droit de vote subalternes de catégorie A de Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), ce qui lui conférait 13,95 % des titres de capitaux propres de SiriusXM et une participation avec droit de vote de 13,24 %. Elle a reçu ces actions par suite de la conversion, le 21 mars 2014, de ses 53 570 361 actions avec droit de vote de catégorie B. Cette opération n'a pas modifié sa part des titres de capitaux propres de SiriusXM.

La Société dispose d'un siège au sein du conseil d'administration en raison des titres de capitaux propres (13,95 %) qu'elle détient dans SiriusXM. Elle a le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et d'exploitation de cette entreprise du fait de sa représentation à son conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec elle. Par conséquent, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur SiriusXM et comptabilise son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

La date de clôture de l'exercice de Sirius XM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de Sirius XM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 31 mai 2014, en phase avec les dernières informations fournies par Sirius XM qui peuvent être rendues publiques. IAS 28 prescrit également un ajustement au résultat pour toute transaction importante qui survient pendant la période en question. Aucun ajustement de ce type n'a été nécessaire pour le trimestre terminé le 30 juin 2014 (2013 – nul).

La juste valeur de l'investissement de la Société dans SiriusXM au 30 juin 2014 était de 125,0 millions de dollars (154,5 millions au 31 mars 2014). Étant donné qu'elle est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de SiriusXM au 30 juin 2014, on considère qu'il s'agit d'une évaluation de niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, SiriusXM a versé à la Société 12,3 millions de dollars (1,5 million en 2013) en dividendes trimestriels et spéciaux.

Les informations financières résumées concernant les placements de la Société sont les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	Participation au :		Valeur comptable au :	
	30 juin 2014	31 mars 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
SiriusXM - actions de cat. A	14 %	14 %	-	1 855

Voir la note 19 pour plus d'information sur les changements touchant la participation de la société après la fin du trimestre.

Les informations financières résumées ci-dessous représentent les montants inclus dans les états financiers IFRS de SiriusXM :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014[1]	31 mars 2014[2]
Actifs courants	117 202	63 913
Actifs non courants	291 996	294 109
Passifs courants	(274 184)	(201 551)
Passifs non courants	(213 817)	(143 184)
Actifs nets	(78 803)	13 287

[1] Ces montants représentent les résultats de SiriusXM au 31 mai 2014.

[2] Ces montants représentent les résultats de SiriusXM au 28 février 2014.

8. Participation dans une entreprise associée (suite)

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014[1]	30 juin 2013[2]
Revenus	71 425	73 686
Résultat net et résultat global	(4 860)	776

[1] Les montants pour le trimestre terminé le 30 juin 2014 comprennent les résultats de SiriusXM pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

[2] Les montants pour le trimestre terminé le 30 juin 2013 comprennent les résultats de SiriusXM pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2013.

Les informations financières résumées ci-dessus sont rapprochées avec les valeurs comptables de SiriusXM figurant dans l'État consolidé de la situation financière, comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	1 855	3 473
Quote-part des profits de l'entreprise associée	10 466	4 440
Dividendes reçus	(12 321)	(7 098)
Gain sur dilution	-	1 040
Solde à la fin de la période	-	1 855

La quote-part de la Société dans les pertes non comptabilisées de SiriusXM s'élève à 0,5 million de dollars (zéro au 31 mars 2014).

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

9. Créditeurs et charges à payer

(in thousands of Canadian dollars)	30 juin 2014	31 mars 2014
Fournisseurs	20 658	38 806
Charges à payer	49 182	64 318
Autres	2 474	3 173
	72 314	106 297

10. Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2014				
			Coûts de restructuration		
	Réclamations et poursuites	Environnemental	Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	Total
Solde d'ouverture	31 130	588	-	905	32 623
Provisions supplémentaires comptabilisées	3 871	-	9 095	-	12 966
Provisions utilisées	(96)	-	-	(211)	(307)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(1 103)	-	-	-	(1 103)
Solde à la fin de la période	33 802	588	9 095	694	44 179

A. Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration engagés au premier trimestre de l'exercice ont fait suite à l'annonce, en avril 2014, que la Société était aux prises avec un déficit budgétaire et d'autres pressions financières s'élevant à 130 millions de dollars. Le plan de restructuration de la société prévoit l'élimination de 657 postes sur deux ans. Les charges comptabilisées à ce jour comprennent celles ayant trait au programme de réduction des effectifs auquel la Société s'est manifestement engagée et dont les coûts peuvent être estimés.

La provision pour mise hors service est notamment rattachée à la cessation de la transmission de signaux de télévision analogique et de la transmission sur ondes courtes. Les travaux à l'origine de la provision de 0,7 million de dollars (0,9 million au 31 mars 2014) devraient être achevés au cours du prochain exercice.

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 30 juin 2014, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 33,8 millions de dollars (31,1 millions au 31 mars 2014) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

10. Provisions (suite)

C. Passif environnemental

Au 30 juin 2014, la Société avait constitué une provision d'une valeur de 0,6 million de dollars pour un problème environnemental (0,6 million au 31 mars 2014). Des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui oblige la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination sont estimés à 0,6 million de dollars. Les travaux devraient être achevés en grande partie durant l'été de 2014, mais il faudra environ six ans pour terminer le tout.

D. Éventualités

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.

11. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Courant		Non-courant	
	30 juin 2014	31 mars 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Passif net au titre des prestations définies	-	-	129 163	61 961
Avantages futurs du personnel	-	-	137 751	136 481
Indemnités de vacances	65 433	59 282	-	-
Réduction des effectifs	20 649	8 125	-	-
Passifs liés aux salaires	63 155	73 118	122	128
	149 237	140 525	267 036	198 570

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi lieu à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

11. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : les actifs des régimes sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	30 juin 2014	31 mars 2014
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,00 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	4,00 %	4,25 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – assurance vie	4,00 %	4,00 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite	1,50 % en 2014, 2015 et 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans	7,77 % en 2014 baisse à 4,5 % sur 14 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,65 %	1,65 %

11. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2014	2013
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État[1]		
1er avril au 30 juin	6,19 %	5,53 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État[1]		
1er avril au 30 juin	8,14 %	7,27 %

[1] En 2014, ce maximum est de 52 500 $ (51 100 $ en 2013).

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Prestations versées directement à des bénéficiaires	2 967	3 336
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	14 034	13 855
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	17 001	17 191

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014			31 mars 2014		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	5 749 942	-	-	5 587 972	-	-
Obligation au titre des prestations définies	5 788 089	91 016	137 751	5 562 330	87 603	136 481
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	(38 147)	(91 016)	(137 751)	25 642	(87 603)	(136 481)

11. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	5 649 933	136 481	5 586 813	150 126
Coût des services rendus	24 710	1 188	109 923	5 825
Coût financier	59 321	1 147	221 228	5 289
Cotisations des employés	9 990	-	47 833	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	215 950	(6 659)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	207 676	1 902	(239 362)	(3 680)
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(3 800)	-	(21 093)	-
Prestations versées	(68 725)	(2 967)	(271 359)	(14 420)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	**5 879 105**	**137 751**	**5 649 933**	**136 481**

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes ont été les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	5 587 972	-	5 393 484	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(1 335)	-	(5 300)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	58 449	-	212 490	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	149 557	-	149 519	-
Cotisations des employés	9 990	-	47 833	-
Cotisations de la Société	14 034	2 967	61 305	14 420
Prestations versées	(68 725)	(2 967)	(271 359)	(14 420)
Juste valeur des actifs du régime, fin de la période	**5 749 942**	**-**	**5 587 972**	**-**

11. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Coût des services rendus	25 898	28 797
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	1 335	1 325
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	60 468	56 558
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(58 449)	(53 122)
Réévaluations comptabilisées en résultat net	148	(282)
Charge comptabilisée en résultat net	29 400	33 276
Plus:		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	56 073	(139 115)
Total comptabilisé en résultat global	**85 473**	**(105 839)**

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulés de 123,8 millions de dollars au 30 juin 2014 (gains de 179,9 millions au 31 mars 2014).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat global de la Société : .

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	28 224	32 019
Transmission, distribution et collecte	882	943
Administration nationale	294	314
Total	29 400	33 276

12. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Publicité	127 556	118 120
Revenus d'abonnement	33 881	32 919
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	10 228	9 799
Production	2 935	2 964
Programmation numérique	9 040	3 136
Droits de retransmission	760	761
Commandites d'émission	621	1 185
Autres services	111	1 075
Total des revenus liés à la prestation des services	185 132	169 959
Total des revenus financiers	2 298	2 166
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	4 153	10 388
Revenus de contrats d'échanges autres que publicitaires	938	1 344
Gain sur taux de change	570	223
(Perte) gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(499)	72
Total des revenus	192 592	184 152

13. Financement public

Le crédit parlementaire approuvé et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Financement des activités d'exploitation	220 036	273 036
Financement des immobilisations	23 965	25 964
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000
	245 001	300 000

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours du trimestre est comptabilisé comme ci-après dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquels il se rapporte.

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	518 272	525 696
Financement public au titre des immobilisations	23 965	103 856
Amortissement du financement des immobilisations différé	(26 719)	(111 280)
Solde à la fin de la période	515 518	518 272

14. Saisonnalité

Environ 60 % du financement de la Société, à l'exclusion du crédit parlementaire, provient de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement les moins élevés en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. Les revenus publicitaires tendent également à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général ainsi qu'en fonction de la grille de programmation. Les revenus d'abonnement sont plus stables d'un trimestre à l'autre et représentent environ 20 % des revenus totaux de la Société.

Les charges d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

15. Variations du fonds de roulement

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	58 793	(12 630)
Programmation	(21 289)	(12 139)
Stocks de marchandisage	(36)	(24)
Charges payées d'avance	66 116	35 128
Créditeurs et charges à payer	(33 988)	(33 026)
Provisions	11 556	910
Revenus différés	258	1 067
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	28	(14 532)
	81 438	(35 246)

16. Évaluations de la juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir, de la tranche à court terme de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créditeurs et des charges à payer, de la tranche à court terme de la dette obligataire, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement, de la tranche à court terme des effets à payer et du passif d'encaissement anticipé avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

16. Évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014		31 mars 2014			
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Méthode	Note
Instruments financiers évalués à la juste valeur :						
Actifs financiers dérivés						
Contrats à terme	11	11	446	446	Niveau 2	(a)
Options sur actions	167	167	235	235	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	45 363	52 114	45 961	52 416	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	49 466	57 455	50 138	57 745	Niveau 2	(c)
Dette obligataire (non courant)	258 042	338 447	264 599	346 602	Niveau 2	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	30 634	32 249	33 676	35 597	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	103 737	114 103	106 930	116 740	Niveau 2	(d)

La « méthode » renvoie à la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Cours sur des marchés actifs pour des instruments d'actif ou de passif identiques;
- Niveau 2 – données autres que les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 – données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant le trimestre terminé le 30 juin 2014.

(a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.

(b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

17. Parties liées

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché, et les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

(en milliers de dollars canadiens)	Prestation de services		Cotisations de retraite	
	30 juin 2014	30 juin 2013	30 juin 2014	30 juin 2013
Entreprise associée	672	561	-	-
Autres entités liées[1]	30	30	-	-
Régime de retraite de la Société		-	14 034	13 855
	702	591	14 034	13 855

[1] Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

La Société n'a enregistré aucun montant pour des services reçus de parties liées pour la période terminée le 30 juin 2014 (zéro en 2013)

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de la période :

(en milliers de dollars canadiens)	Sommes dues par les parties liées	
	30 juin 2014	31 mars 2014
Entreprise associée	381	379
Autres entités liées	8	8
	389	387

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 30 juin 2014 (aucune au 31 mars 2014).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice en cours ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice en cours ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 8.

17. Parties liées (suite)

C. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, CBC/Radio-Canada s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars en 2013) et à 0,4 million de dollars (0,7 million de dollars en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 (aucune en 2013).

18. Engagements

La Société conclut des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement, donnant également lieu à des engagements. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, entraîneront des charges futures d'environ 54,4 millions de dollars (26,6 millions de dollars en 2014). Au 30 juin 2014, la Société avait, au total, des engagements de 531,7 millions de dollars (455,9 millions au 31 mars 2014) devant être payés au cours des 45 prochaines années.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 28 juillet 2014, la Société a vendu 4 800 000 d'actions de catégorie A dans SirusXM pour un produit net de 33,5 millions de dollars. Suite à cette transaction, la Société détient une participation dans SiriusXM de 10,2 % et des droits de vote de 9,7 %.